

Communiqué parents :

Pons, le 11/09/2020

Philippe Robin
Principal du collège Emile Combes

A tous les parents du collège Emile Combes :

Le port du masque est une mesure sanitaire contraignante mais indispensable pour limiter les risques de transmission entre élèves et vis-à-vis des adultes.

Je voudrais déjà féliciter les élèves qui dans leur immense majorité respectent bien cette mesure sur tout le temps scolaire.

Nous attirons toutefois votre attention sur une difficulté nouvelle : en raison des fortes chaleurs, beaucoup d'élèves ont rencontré des problèmes de ventilation après des efforts physiques en récréation. Le fait que des élèves se courent après, crient ou chahutent, ou tout simplement se dépensent a provoqué chez certains d'entre eux des malaises en raison d'une mauvaise oxygénation ayant nécessité l'intervention de l'infirmière.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous aider à sensibiliser vos enfants pour qu'ils ne courent pas en récréation (ou le moins possible), qu'ils restent calmes et se reposent durant ces temps de récupération et de détente.

D'autre part, nous insistons de nouveau sur l'importance de se laver les mains régulièrement. Nous constatons que les élèves ne profitent pas suffisamment de leur temps de récréation pour se rendre aux sanitaires afin de se désaltérer et se laver les mains. Le lavage des mains au savon est plus efficace que le gel, et il est important aussi que les élèves puissent s'hydrater plusieurs fois par jour. Il leur est conseillé ainsi d'apporter une bouteille d'eau à cet effet ; vous rappeler également qu'ils doivent venir avec 2 masques par jour, et de jeter les masques usagers dans les poubelles dédiées, ou ranger les lavables dans un sachet type poche de congélation.

Nous vous rappelons enfin de bien surveiller la température de vos enfants tous les matins. Dès lors qu'il y a un peu de fièvre ou des signes d'infection (orl, digestives) il vous appartient de garder votre enfant à la maison et de nous en avvertir. Si votre enfant ou vous-même avez été identifié comme cas contact pour le covid19, vous devez également avvertir la direction de l'établissement pour en parler.

En vous remerciant pour toute l'attention que vous porterez à cette information, avec nos meilleures salutations.

Philippe Robin

